



LA CIE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA

DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Un panneau de **REVÊTEMENT EXTÉRIEUR**

R5 XP

MODE DE POSE

D'une épaisseur de 30 mm (1 3/16 po), le revêtement **R-5 XP** est un panneau isolant thermique enduit d'asphalte doublé d'une membrane pare-air. Il allie les propriétés de la fibre de bois utilisée comme isolant thermique et contre-ventement à la résistance thermique et à l'étanchéité à l'air du polystyrène extrudé, ce qui lui permet de fournir une isolation continue de R-5 pour la couverture des ponts thermiques, de même qu'un pare-air extérieur intégré.

On peut poser le revêtement isolant **R-5 XP** sur n'importe quelle face. Cependant, le polystyrène extrudé (face bleue) doit être tourné vers l'extérieur si l'on veut bénéficier des propriétés du pare-air intégré.

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION SUR LE CHANTIER

Il est important d'entreposer les panneaux dans un endroit surélevé et de les couvrir s'ils sont à l'extérieur.

Les panneaux perforés ou dont les bords sont endommagés ne doivent pas être posés tels quels. Utilisez-les plutôt dans les zones où ils peuvent être d'abord coupés afin d'éliminer les défauts.

Le produit doit être entreposé dans des conditions appropriées à son utilisation. Lorsque le panneau est installé de manière que le polystyrène (face bleue) soit tourné vers l'extérieur, il importe d'appliquer la finition extérieure dès que possible pour protéger la fibre de bois.

Si le revêtement est mouillé, il faut toutefois attendre qu'il soit complètement sec avant d'appliquer la finition extérieure.

POSE

Posez le revêtement isolant **R-5 XP** à l'extérieur de la charpente en bois ou en acier. Commencez l'installation verticalement, en débutant à l'angle du mur ou à l'extrémité de la bande murale sur des montants à 305 mm, 406 mm ou 610 mm (12 po, 16 po ou 24 po) de distance de centre à centre (comme indiqué). Si la fibre de bois fait face vers l'extérieur, appliquez ensuite une membrane hydrofuge Air-Lock.

Membrane pare-air intégrée

Pour bénéficier des propriétés du pare-air intégré au revêtement **R-5 XP**, celui-ci doit être posé de sorte que le polystyrène (face bleue) soit tourné vers l'extérieur. **Appliquez du ruban de revêtement sur des panneaux propres en couvrant chaque joint et exercez une pression pour assurer une bonne adhésion.** Assurez-vous que le ruban chevauche les joints sur au moins 25,4 mm (1 po) de part et d'autre, et sur au moins 50,8 mm (2 po) dans les angles rentrants ou sortants. Ne posez pas de ruban d'étanchéité sur les panneaux **R-5 XP** lorsqu'il pleut ou que leur surface est humide. Pour poser le revêtement **R-5 XP**, BP recommande d'utiliser le ruban de construction WEATHERMATE™ de Dow, le ruban rouge de revêtement pour matériaux de construction 8088 de 3M ou un produit équivalent.

EXÉCUTION DES SOLINS

Les solins au niveau des chambranles ou sous, sur et autour des portes et fenêtres ainsi qu'à la jonction des murs et des fondations doivent être exécutés conformément au Code national du bâtiment et aux codes locaux quant au type, à la dimension, à la surface couverte et au mode de pose.

«Appliquez du ruban de revêtement sur des panneaux propres en couvrant chaque joint et exercez une pression pour assurer une bonne adhésion.»



FIXATION

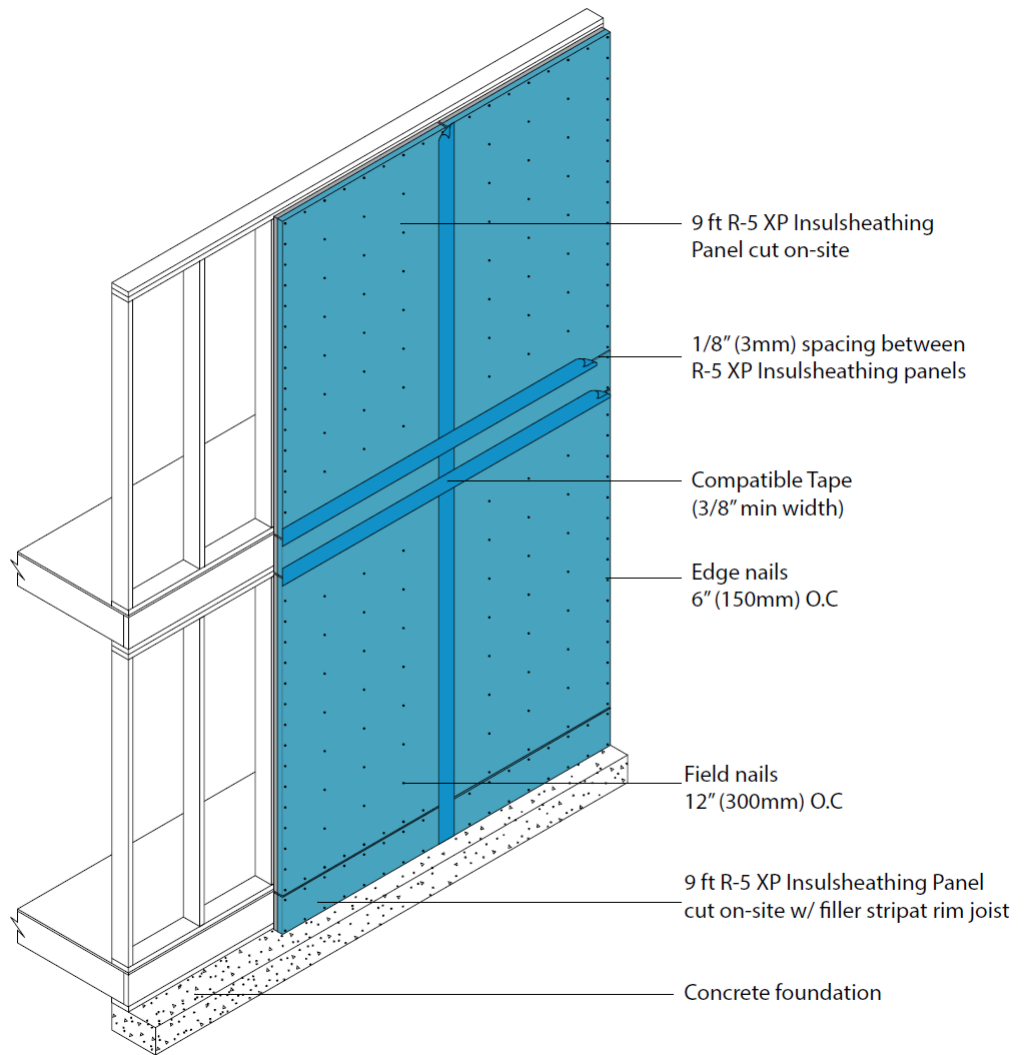
Fixez les panneaux à la charpente en utilisant des clous de couverture galvanisés par immersion à chaud d'au moins 63 mm (2 1/2 po) dont la tête fait 11,1 mm (7/16 po) et la tige, au moins 3,2 mm (0,126 po). Pour de meilleurs résultats, on peut aussi utiliser des vis ou des clous à tête de plastique. L'utilisation de ces derniers est fortement recommandée dans les cas où le polystyrène extrudé est posé vers l'extérieur pour servir de pare-air.

N'enfoncez pas les têtes des clous dans la surface du panneau. Fixez d'abord **R-5 XP** aux montants centraux en espaçant les dispositifs de fixation de 300 mm (12 po). Fixez ensuite les bords des panneaux, y compris autour des ouvertures de portes et de fenêtres, en espaçant les dispositifs de fixation de 150 mm (6 po).

Les dispositifs de fixation doivent pénétrer dans les montants sur au moins 32 mm (1 1/4 po) et ne pas se trouver à moins de 9,5 mm (3/8 po) des bords des panneaux.

Enfin, utilisez des agrafes pourvues d'une couronne d'au moins 25,4 mm (1 po) et mesurant au moins 1,6 mm (1/16 po) de diamètre et 57 mm (2 1/4 po) de longueur. Posez-les en les espaçant de 150 mm (6 po) le long du périmètre et de 300 mm (12 po) dans la partie courante. Pour permettre aux pattes des agrafes de pénétrer dans la charpente de bois, positionnez les couronnes de façon qu'elles soient parallèles aux montants.

L'utilisation des vis ou des clous à tête de plastique est fortement recommandée dans les cas où le polystyrène extrudé est posé vers l'extérieur pour servir de pare-air.



FINITION

Ne fixez aucun matériau de parement sur le revêtement isolant **R-5 XP**. Des fourrures verticales devraient plutôt être ajoutées pour servir de base de clouage.

Il convient de noter que si l'on pose des fourrures, la lame d'air ainsi créée entre le revêtement et le parement peut nécessiter la pose d'un coupe-feu conformément au Code du bâtiment.

Tous les matériaux de parement et de finition extérieurs doivent être posés selon les indications du fabricant. Reportez-vous au Code national du bâtiment pour connaître les exigences relatives à la fixation du revêtement extérieur.

RÉFÉRENCES

- Code national du bâtiment 2015 et Code du bâtiment de l'Ontario 2012, div. B, art. 9.23.3.5. Fixation des revêtements et Tableau 9.23.3.5-A.
- Code national du bâtiment 2015 et Code du bâtiment de l'Ontario 2012, div. B, art. 9.27.5. Fixation du revêtement extérieur.
- Code national du bâtiment 2015 et Code du bâtiment de l'Ontario 2012, div. B, art. 9.10.16.2. Murs.
- Code national du bâtiment (CNB) 2015, div. B, art. 9.23.13. Écharpes servant à résister aux charges latérales dues au vent et aux séismes; CNB 2015 et Code du bâtiment de l'Ontario 2012, div. B, art. 9.23.10.2. Écharpes et appui latéral.